

# ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Diagnostic sur le marché du travail et  
l'Assurance chômage

Septembre 2018

Unédic

## LES ALLOCATAIRES INDEMNISÉS EN AREF

*L'AREF ou ARE-Formation est l'allocation versée aux allocataires de l'Assurance chômage qui réalisent une formation inscrite dans leur plan personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE). Son montant est équivalent à celui de l'allocation d'aide au retour l'emploi (ARE).*

- ▶ **Courant 2017, 254 000 allocataires sont entrés en formation (entrés en AREF). Fin 2017, environ 87 400 allocataires perçoivent l'AREF, soit 3 % des allocataires indemnisés.**
- ▶ Sous l'effet du « plan 500 000 », lancé en 2016 et prolongé sur 2017, le nombre d'allocataires entrés et indemnisés en AREF a fortement augmenté.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Allocataires <i>entrant</i> en AREF	190 800	184 900	198 200	213 200	321 300	254 000
Allocataires indemnisés en AREF à fin décembre	77 000	75 300	77 700	78 800	111 100	87 400

*Pour les allocataires à fin décembre :*

*Source : Pôle emploi (séries de septembre 2018), données CVS. **Champ** : allocataires indemnisés au 31 décembre, France entière.*

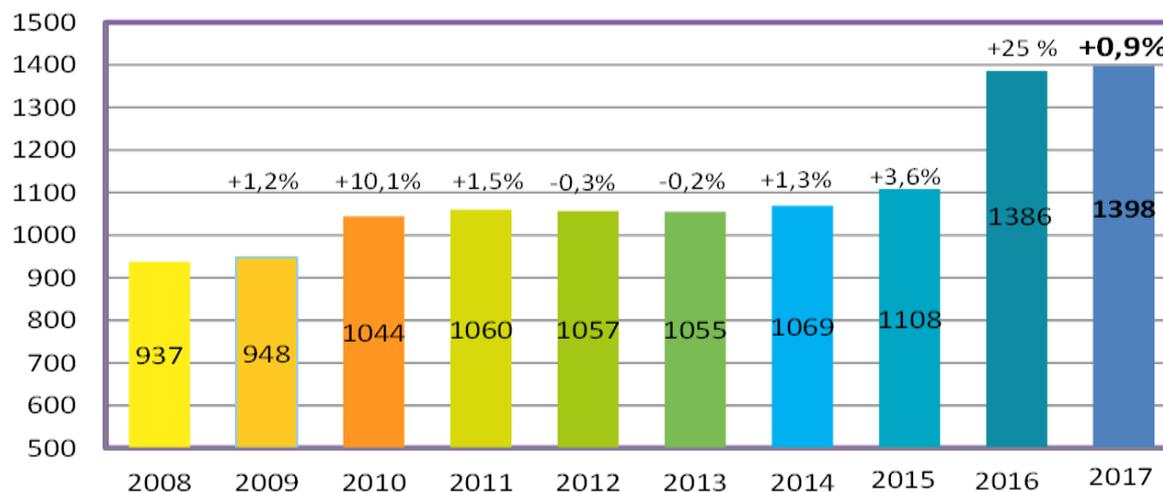
*Pour les allocataires entrant en AREF :*

*Source : FNA, échantillon au 10°. **Champ** : allocataires entrant en AREF l'année N, France entière.*

## LES DÉPENSES D'ALLOCATIONS DESTINÉES À LA FORMATION

- ▶ De 2010 à 2015, les dépenses d'AREF représentent 1,0 à 1,1 Mds€ chaque année, soit environ 3 % des dépenses de l'Unédic.
- ▶ Sous l'effet du « plan 500 000 », les dépenses ont fortement augmenté en 2016 et 2017, passant à environ 1,4 Mds€ par an (4 % des dépenses totales).

### AREF en M€



Source : Unédic

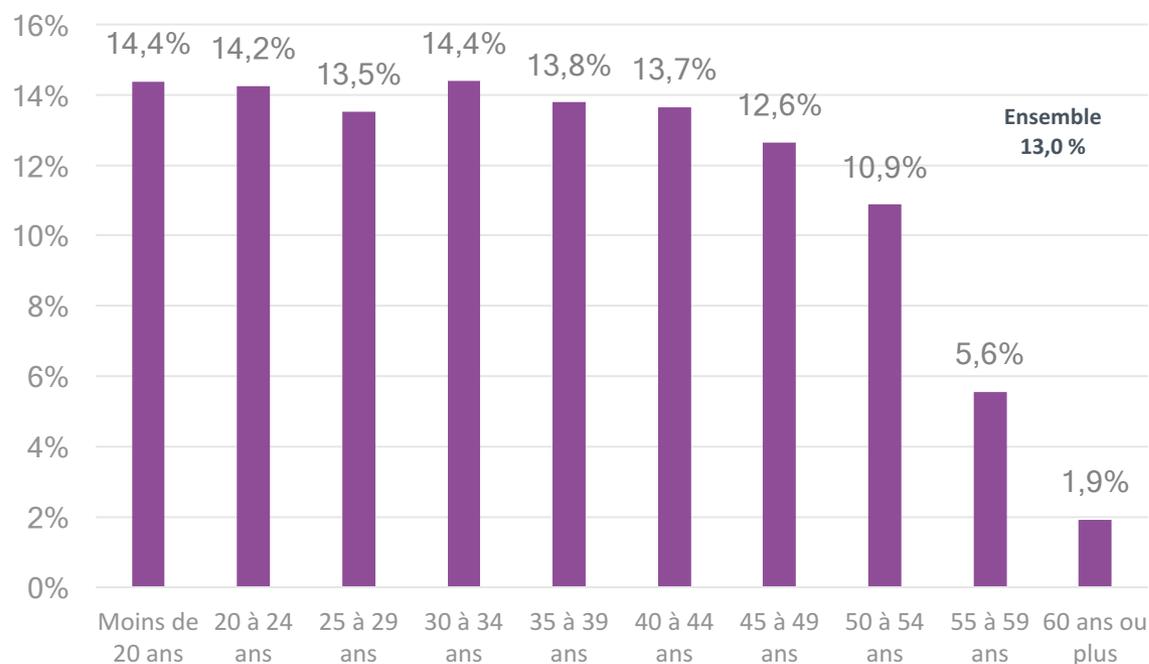
- ▶ **Parmi les bénéficiaires de l'AREF, en moyenne :**
  - **57 % sont des femmes** (contre 51 % des allocataires en ARE) ;
  - **28 % ont moins de 25 ans** (contre 16 % des allocataires en ARE) ;
  - **58 % ont un diplôme équivalent ou supérieur au Baccalauréat** (contre 43 % des allocataires en ARE) ;
  - **44 % se sont inscrits après la fin d'un CDD** (contre 37 % des allocataires en ARE).

*Source : FNA, échantillon au 10<sup>e</sup>*

*Champ : allocataires en cours d'indemnisation par l'Assurance chômage à fin juin 2016, France entière*

### ► Le taux d'accès à la formation diminue globalement avec l'âge.

Parmi les allocataires sortis d'indemnisation en 2017, 13,0 % ont connu au moins une période indemnisée en AREF. C'est le cas de 14,4 % des moins de 20 ans contre 5,6 % des 55-59 ans.

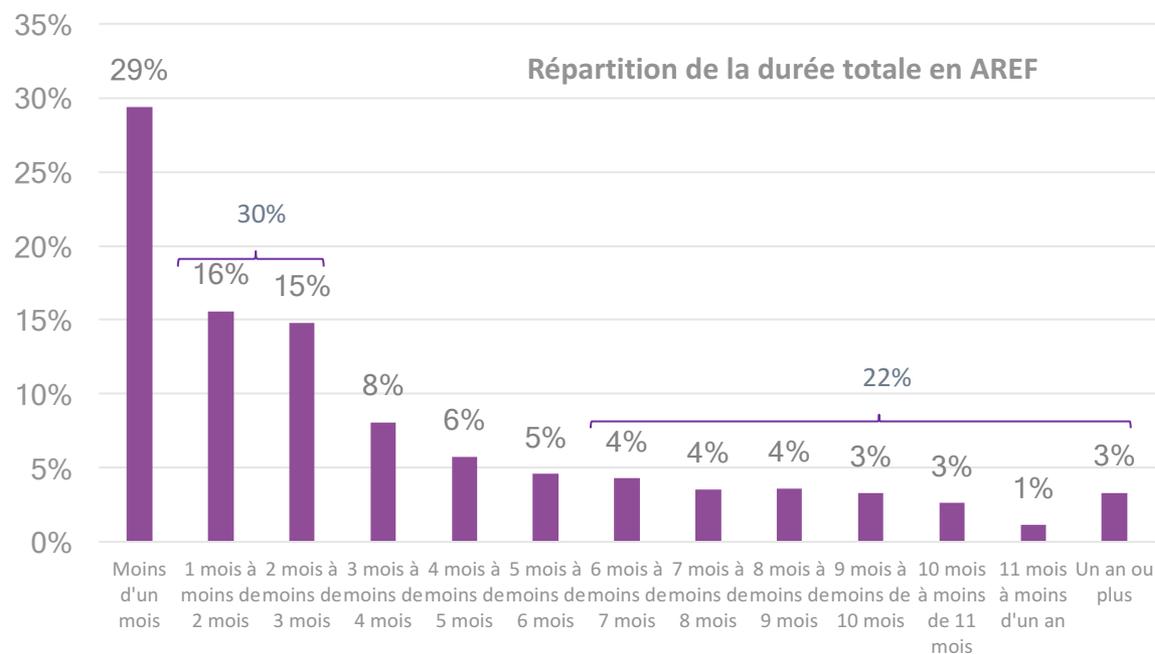


Source : FNA, échantillon au 10<sup>e</sup>

Champ : allocataires sortis d'indemnisation en 2017, hors annexes 8 et 10 et CSP, France entière

## DURÉE INDEMNISEE EN FORMATION

- ▶ La durée totale des périodes indemnisées en AREF est d'environ de 3,6 mois en moyenne (4,2 mois en comptant les fins de formations indemnisées par l'Etat).
- ▶ Dans un tiers des cas, la durée totale en AREF est de moins d'un mois (12 % des cas entre 1 et 5 jours), pour 22 % elle dépasse 6 mois.



Source : FNA, échantillon au 10<sup>e</sup> (résultats provisoires).

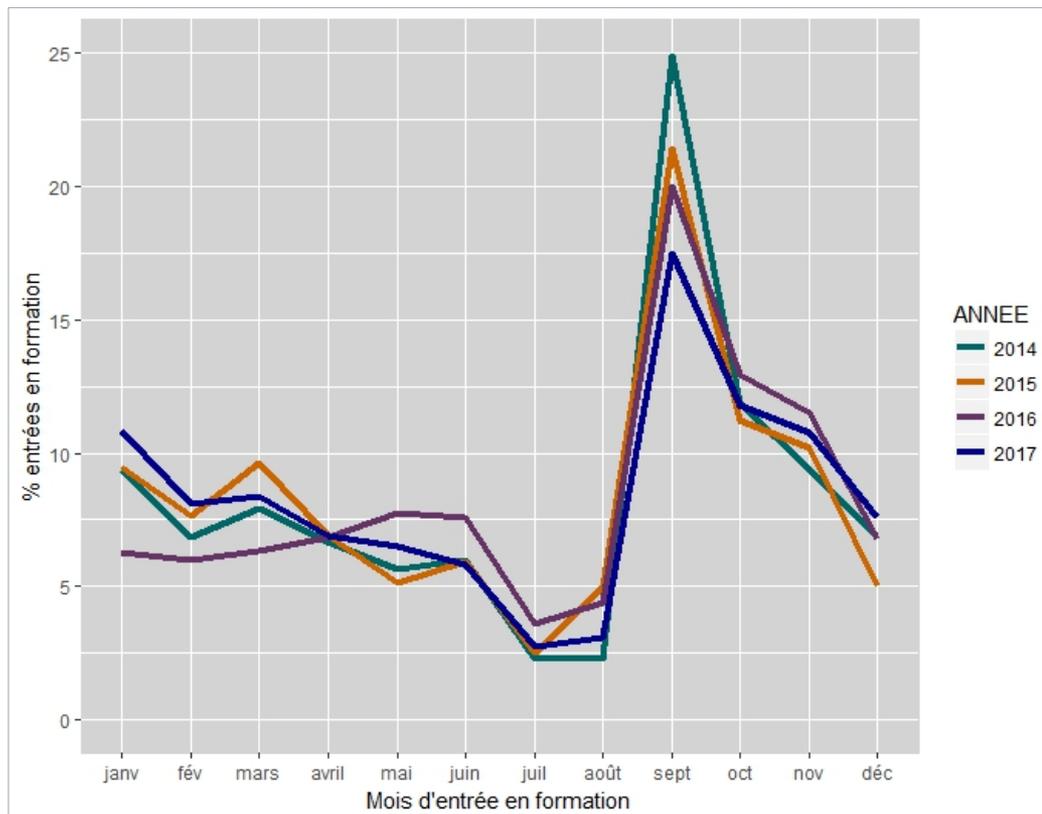
Champ : allocataires sortis d'indemnisation en 2017, hors annexes 8 et 10 et CSP, France entière

Lecture : 29 % des allocataires sortis d'indemnisation en 2017 qui ont connu au moins une période indemnisée en AREF ont eu au total moins d'un mois d'indemnisation en AREF.

## LES ENTRÉES EN FORMATION : UNE FORTE SAISONNALITÉ

- ▶ Les entrées en formation sont marquées par une forte saisonnalité, en lien avec les calendriers de formation, avec un pic d'entrées en septembre chaque année.

En 2017, 17 % des premières entrées en formation ont eu lieu en septembre.

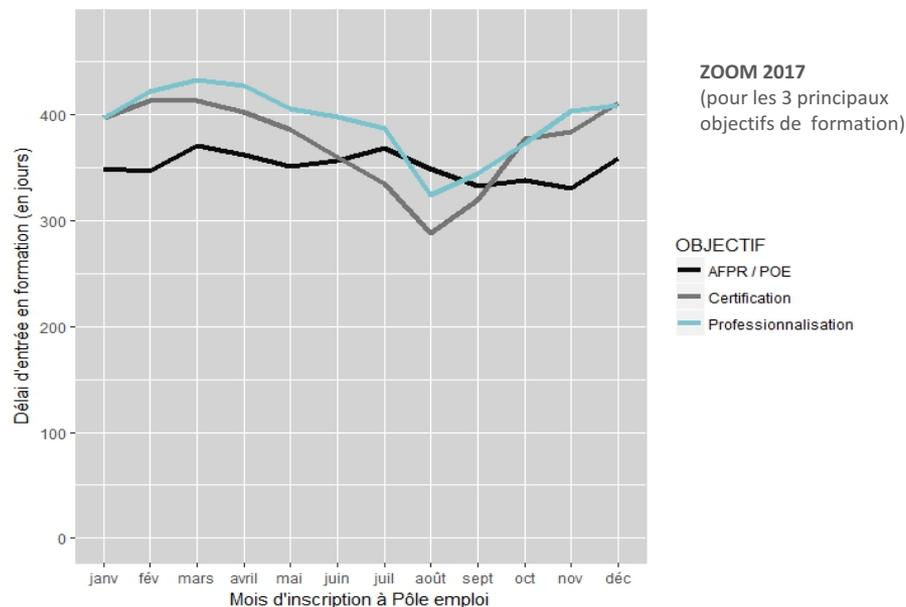
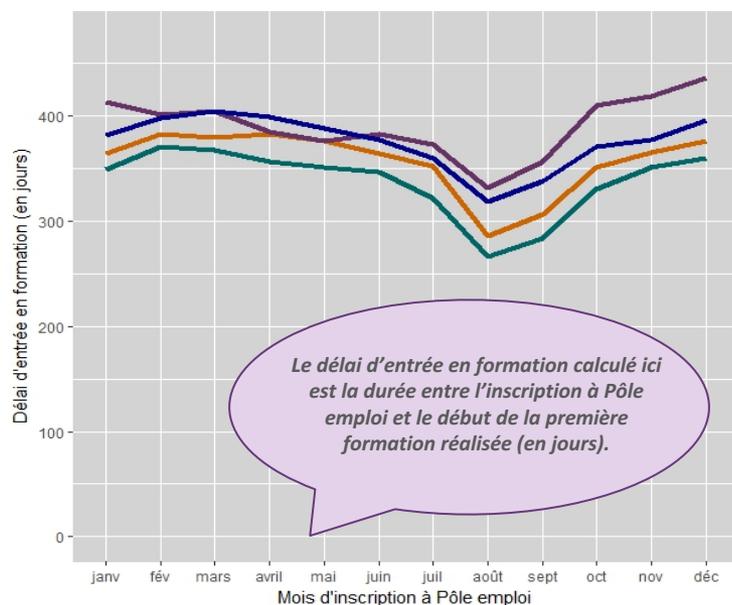


Source : FNA

Champ : allocataires ayant débuté un plan de formation au cours de l'année, hors CSP. Seul le premier plan de formation qui a directement suivi l'inscription à Pôle emploi est retenu ici.

## UN DÉLAI D'ENTRÉE EN FORMATION LIÉ À LA DATE D'INSCRIPTION

- ▶ En 2017, le délai moyen d'entrée en formation est de 12,4 mois (372 jours) en moyenne après l'inscription à Pôle emploi.
- ▶ En lien avec le calendrier des entrées en formation, ce délai varie fortement selon la date d'inscription à Pôle emploi et les types de formation.



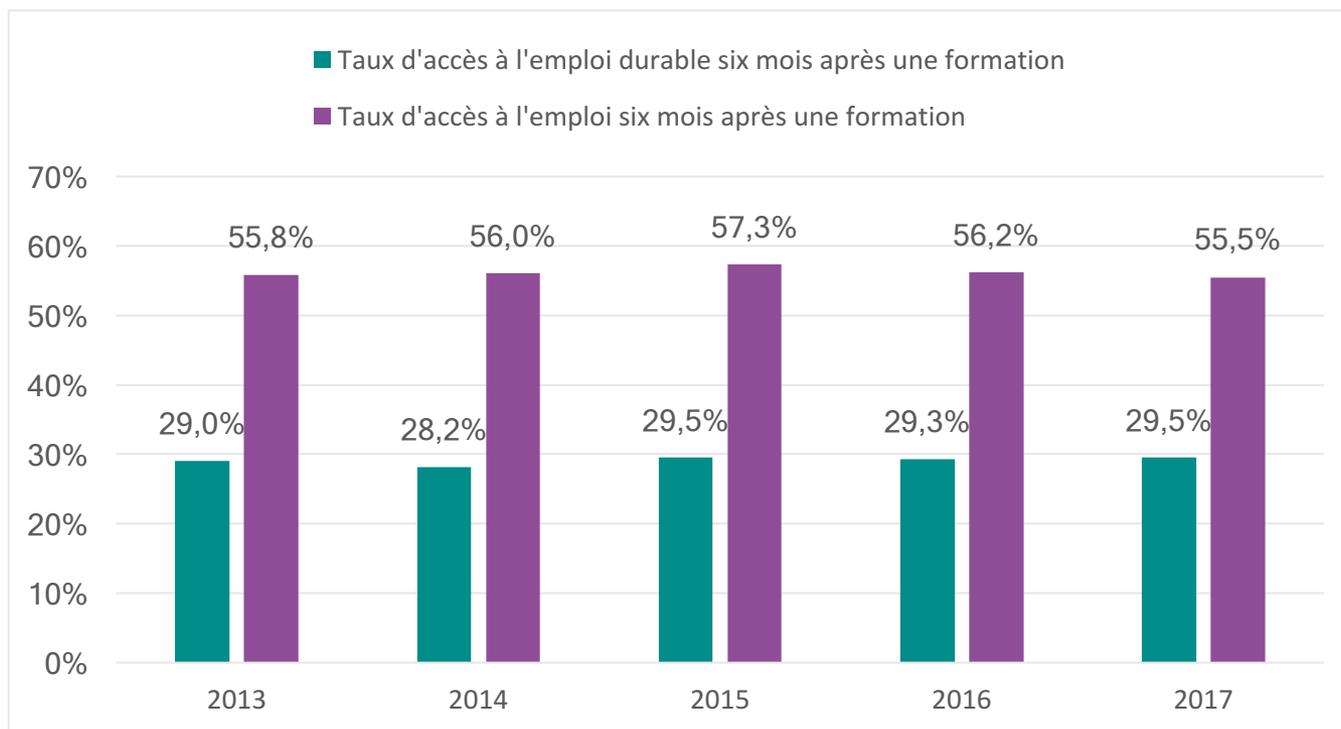
Source : FNA

Champ : allocataires ayant débuté un plan de formation au cours de l'année, hors CSP. Seul le premier plan de formation qui a directement suivi l'inscription à Pôle emploi est retenu ici.

## L'ACCÈS À L'EMPLOI APRÈS LA FORMATION

► Les taux d'accès à l'emploi progressent peu en moyenne ces dernières années.

Le ciblage du « plan 500 000 » sur les demandeurs d'emploi peu qualifiés et les demandeurs d'emploi de longue durée explique pour partie ces résultats contenus sur 2016 et 2017. En effet, pour ces publics les taux de retour à l'emploi sont plus faibles que la moyenne.



Source : Pôle emploi

Champ : demandeurs d'emploi sortants de formation entre juin de l'année N-1 et juillet de l'année N.

### Améliorer l'efficacité de la formation et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi

- ▶ **Mieux identifier les besoins de formation des demandeurs d'emploi et des entreprises sur les territoires pour les rapprocher.** Dans le cadre du CEP, cela se traduit par des enjeux en termes d'accompagnement des demandeurs d'emploi : qualité du diagnostic et de l'orientation, information sur l'offre de formation, appui au montage des dossiers et aux demandes de financement. Cela se traduit également dans l'offre de service aux entreprises, la prospective et le diagnostic des besoins en compétences de celles qui ont le plus besoin d'aide au recrutement, en lien avec le contexte de l'emploi et les partenaires locaux.
- ▶ **Réduire les délais d'entrée en formation,** avec pour leviers par exemple l'amélioration de la rapidité du diagnostic et de l'orientation, mais aussi l'accroissement de la modularité de l'offre de formation.
- ▶ **Dans une logique de sécurisation des parcours, renforcer l'accompagnement** pendant la formation pour limiter les abandons et **développer l'intermédiation** à l'issue de la formation pour favoriser la mise en pratique des compétences acquises le plus rapidement possible sont de nature à accélérer le retour à l'emploi et améliorer la qualité des emplois repris.

## ENJEUX POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

- ▶ **L'efficacité des mises en relation** sur le marché du travail entre les offres conditionnera la baisse du chômage structurel et donc la soutenabilité du cycle de croissance positif qui a commencé.
- ▶ A ce titre, veiller à l'efficacité de la personnalisation des services passe par un accompagnement spécifique des **personnes qui se sont éloignées de l'emploi** en vue de limiter le risque d'exclusion sociale.
- ▶ L'accompagnement des **personnes qui alternent périodes d'emploi et chômage** reste prioritaire afin de leur permettre d'accéder à un emploi durable. Dans un contexte où les relations de travail sont de plus en plus fragmentées, le CDI à temps plein est un idéal pour la majeure partie d'entre elles.
- ▶ Dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi, une attention particulière est par ailleurs à porter aux **publics les moins à l'aise avec le numérique**. Il s'agit de prévenir le risque d'exclusion que peut entraîner le déploiement des services en ligne même s'ils facilitent par ailleurs les démarches et l'autonomie de la plupart des demandeurs d'emploi.
- ▶ La mise en œuvre et le pilotage de nouveaux droits de même que la nouvelle organisation des droits et devoirs des demandeurs d'emploi sont aussi des enjeux dans la période à venir.
- ▶ Enfin, la **qualité de l'indemnisation et de l'information sur les droits** est centrale dans la vie des demandeurs d'emploi et est à maintenir à un haut niveau, tout au long de l'indemnisation, dans un contexte d'automatisation croissante des processus et de dématérialisation des documents.